

## Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 1er décembre 2015 reconvoqué le 4 décembre 2015

### Ordre du jour :

- Budget 2015 : point final
- Propositions et réflexions sur les actions 2016
- Questions diverses
- Approbation du PV du 12 octobre 2015

Lecture des déclarations liminaires Solidaires (voir liminaire intersyndicale de boycott du CDAS du 1<sup>er</sup> décembre 2015 et la déclaration liminaire de Solidaires Finances au CDAS reconvoqué le 4 décembre 2015 en pièce jointe), puis lecture de celle de FO et de la CGT.

### Réponse aux déclarations liminaires :

Monsieur PAREJA, le Président du CDAS, ne répond pas aux questions ne relevant pas du champ de compétence de l'action sociale au sens large.

Il ajoute que malgré la baisse du Crédit d'action locale, les actions menées ont satisfait toutes les catégories visées (enfants, actifs, retraités).

Il rappelle que le poste de médecin de prévention est toujours proposé mais qu'aucun médecin volontaire ne répond aux critères nécessaires.

Madame BARABANI, déléguée à l'action sociale indique que le budget national de l'action sociale s'élevait à 180 millions d'euros en 2015 et diminuera de 30 millions d'euros en 2016.

L'ALPAF (Association pour le logement du Personnel des Administrations Financières) supporte la majeure partie de cette diminution pour 26,6 millions d'euros .

Monsieur PAREJA précise que la diminution des ressources de l'association EPAF (Education et Plein Air Finances) n'entraînera pas un surcoût pour les agents en 2016 ( mais en 2017 ?).

Elle rappelle également que le réseau des délégations à l'action sociale a subi dans les années passées de nombreuses suppressions de poste mais qu'il n'y en aurait pas en 2016 ( mais en 2017 ?) car le maillage doit être maintenu.

Le CAL national est maintenu mais celui du Var diminuera encore cette année.

### Evènement tragique du le 23 novembre 2015

L'ensemble du CDAS a respecté un moment de recueillement suite au décès du camarade douanier décédé dans l'exercice de ses fonctions à Toulon.

### Approbation du procès verbal du CDAS :

Le procès verbal du CDAS du 12 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

### Informations nationales :

Une évaluation-réflexion sur les besoins des agents et sur une optimisation des prestations est menée par le Secrétariat Général.

Suite à la contestation par un prestataire candidat à l'appel d'offre, la dématérialisation des titres restaurant est ajournée. La version papier est maintenue pour l'instant.

### Budget 2015 :

Le CAL 2015 du Var (solde restant d'un euro environ) est approuvé à l'unanimité. Monsieur PAREJA précise que le travail de la délégation est énorme et ingrat, et félicite, à ce titre, la déléguée et son assistante pour les actions réalisées. L'ensemble du CDAS s'associe à cet avis.

### Actions locales 2016 :

La réflexion sur les actions 2016 sera réalisée lors d'un Groupe de travail en janvier.

Plus précisément sur l'arbre de Noël de 2016 et dans l'optique d'une diminution des coûts, une réflexion est menée sur une prestation unique au Domaine de la Castille, sur la commune de La Crau pour l'ensemble du Var.

Un questionnaire sera proposé aux parents des enfants présents à l'Arbre de Noël de Draguignan pour qu'ils puissent donner leur avis sur cette option. Les chefs de service de l'ensemble de la zone est du Var relayeront un message rédigé par l'action sociale sur le sujet. Votre organisation syndicale préférée est aussi en attente de votre expression sur le sujet.

Les opérations galettes traditionnelles de début d'année en faveur des retraités auront lieu :

- au restaurant administratif Saint Bernard à Toulon, le 25 janvier à 14h30
- au complexe Saint Exupéry à Draguignan, le 28 janvier à 14 heures

### Questions diverses :

Solidaires Finances a tenu à rappeler différents problèmes rencontrés dans certains bâtiments administratifs au niveau de la sécurité des personnels.

Monsieur PAREJA rappelle qu'une demande a été adressée aux chefs de service pour faire remonter l'ensemble des problèmes de sécurité rencontrés sur les sites. Il avoue qu'un certain nombre de problèmes anciens n'avait pas pu être résolu auparavant par manque de budget. Des crédits supplémentaires ont été débloqués.